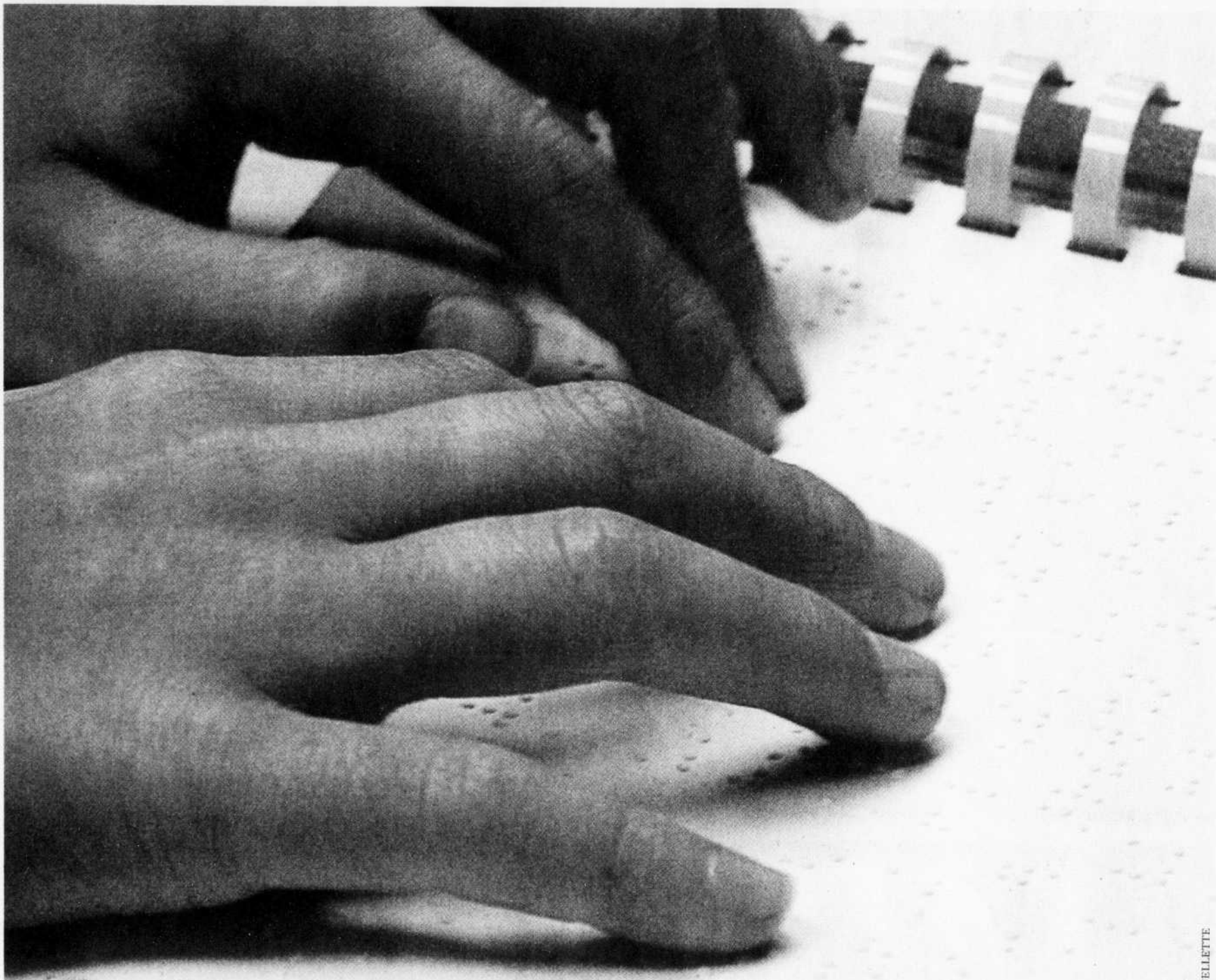


DÉFICIENCE VISUELLE

CAHIER G

LES 200 ANS DE LOUIS BRAILLE

LE DEVOIR



Des yeux au bout des doigts

À 16 ans, un jeune non-voyant invente un alphabet tactile

Il y a 200 ans naissait Louis Braille, dans le petit village de Coupvray, en France. Cet homme de génie a mis au point un système de six points en relief qui a révolutionné la vie des personnes aveugles.

MARIE-ÈVE MAHEU

«Ce qui est merveilleux de cet homme, c'est que son système d'écriture et de lecture a traversé près de deux siècles pratiquement sans être modifié», dit Denise Monette, qui enseigne le braille à l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille.

Elle s'est familiarisée avec le braille dès sa tendre enfance, puisqu'elle vit dans le noir depuis sa naissance. C'est avec beaucoup d'admiration qu'elle parle de cet homme qui a changé sa vie et celle de beaucoup d'autres personnes non voyantes.

Il était une fois

Le système braille est né d'un tragique accident. À l'âge de trois ans, Louis Braille se perce un œil avec un poinçon pendant qu'il joue dans l'atelier de son père, un bourrelier. Son autre œil s'infecte, et il perd complètement la vue à cinq ans.

Malgré sa cécité, il fréquente l'école de son village. «C'était un jeune homme vif et curieux. Il voulait apprendre», raconte Denise Monette.

Louis Braille est rapidement admis à l'Institution royale des jeunes aveugles à Paris, aujourd'hui l'Institut national des jeunes aveugles. C'est dans cette école qu'il mettra au point son alphabet, à l'âge de 16 ans. À l'époque, on reproduisait l'alphabet latin en relief avec du papier gaufré, une invention de Valentin Haty. Toutefois, cette écriture était difficilement déchiffable, explique Mme Monette.

Louis Braille a été inspiré par le capitaine Charles Barbier de la Serre, en visite à l'Institution royale. Ce dernier avait mis au point un système d'écriture phonétique de 12 points pour que les militaires puissent communiquer entre eux la nuit. «Louis Braille a conservé l'idée des points en relief et l'utilisation du poinçon», dit Mme Monette. Mais, plutôt que de fonder son système sur des sons, Braille a préféré le calquer sur l'alphabet. «Il voulait ouvrir l'accès à la connaissance par l'écrit», ajoute l'enseignante.

Il a réduit le nombre des points de 12 à 6, pour que la cellule rectangulaire tienne dans le champ tactile d'un doigt. Son système permet ainsi de lire et d'écrire 63 signes distincts. Quelques années plus tard, alors professeur à l'Institution royale, il met au point un système permettant de lire la musique et de faire des mathématiques.

Louis Braille est mort de la tuberculose à 43 ans. Cent ans après sa mort, il a été inhumé au Panthéon de Paris. C'est dire l'immortalité du personnage.

Homme de génie

«Il était quand même génial!», s'exclame Yvan Bourdeau, spécialiste en réadaptation en déficience visuelle. Il a inventé quelque chose d'extraordinaire du premier coup! Ça ne lui a pas pris 50 ans avant qu'il crée quelque chose de réfléchi. Il avait une idée en tête et il était passionné.»

Yvan Bourdeau a perdu la vue à l'âge de 13 ans à la suite d'un accident. Quelques mois plus

tard, il a été admis à l'Institut Louis-Braille, à Longueuil, pour apprendre à lire et à écrire sans ses yeux. «Ça été ma planche de salut», se rappelle-t-il. Aujourd'hui, il enseigne à son tour le braille à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, en plus de donner des cours à l'Université de Montréal.

Système universel

Le système braille a été officiellement adopté en France en 1854, deux ans après la mort de son inventeur. Au Québec, cette méthode révolutionnaire a été importée très tôt. L'Institut Nazareth-et-Louis-Braille l'enseigne depuis près de 150 ans.

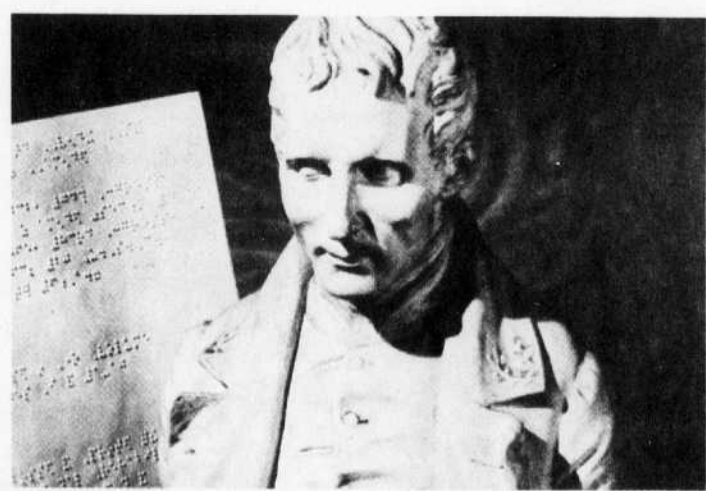
«Son système a fait le tour du monde!», dit Yvan Bourdeau. Certains pays ont attendu plus longtemps que d'autres avant d'adopter le système, alors concurrencé par d'autres écritures en relief. Finalement, le braille l'a emporté haut la main.

Savoir et indépendance

Louis Braille n'a pas seulement légué une nouvelle façon de lire et d'écrire pour les personnes non voyantes. Il leur a ouvert la porte du savoir, croit Denise Monette. «Il nous a permis d'avoir accès à la lecture, à l'éducation, au cégep, à l'université et maintenant à Internet.»

Le braille permet aussi aux non-voyants de conserver une certaine autonomie, souligne-t-elle. «Le marché du travail est beaucoup plus accessible. À la maison, je peux identifier les objets avec des étiquettes en braille, comme les disques ou les boîtes de conserve. Je peux me faire un bottin téléphonique, écrire ma liste d'épicerie, etc.»

Yvan Bourdeau abonde dans le même sens. «Si je n'avais pas le braille, je ne sais pas



Louis Braille

SOURCE: INTERNATIONAL PORTRAIT GALLERY

comment je ferais pour travailler ou pour jouer à des jeux de société avec mes enfants.»

Techno braille

Le système braille est presque resté figé dans le temps. Toutefois, il a su s'adapter aux nouvelles technologies, observe Mme Monette. «C'est pour cette raison qu'il a survécu durant près de deux siècles. On est loin de l'époque du poinçon, trou par trou.» Les personnes aveugles peuvent maintenant surfer sur le Web grâce à un afficheur en braille, doublé d'un logiciel de revue d'écran.

Avec le développement de la synthèse vocale (qui permet de créer de la parole artificielle à partir de n'importe quel texte), certains ont annoncé la disparition du braille. M. Bourdeau n'y croit pas. Selon lui, l'audio et le tactile sont complémentaires. «Le son est pratique, mais pour tout ce qui est détail ou transport d'information, le braille est fondamental.»

Ce ne sont pas tous les handicapés visuels qui utilisent le braille. Au Québec, ils seraient environ 5%. «Avec l'évolution technologique, il y a plus de

moyens de pallier son handicap. C'est le dernier recours, en quelque sorte», dit Yvan Bourdeau. De plus, certains croient que le braille est trop difficile à apprendre. D'autres sont réticents parce que, pour eux, c'est atteindre le fond du baril.»

Partout pareil

À l'ère des communications, la francophonie a entrepris, il y a quelques années, d'uniformiser le braille, puisque quelques disparités entre pays sont apparues au fil du temps.

Yvan Bourdeau fait partie du groupe d'experts québécois qui s'est attelé à la tâche. «La planète est maintenant très petite, surtout avec Internet. L'uniformisation du braille français va nous permettre d'échanger beaucoup de matériel avec d'autres pays, notamment avec la France.»

Au Québec, c'est surtout la codification des chiffres qui sera appelée à changer. Pour le reste, les modifications seront minimes. Le code uniformisé devrait être implanté dès l'automne prochain.

Collaboratrice du Devoir



INSTITUT NAZARETH-ET-LOUIS-BRAILLE

Permettre la réadaptation en déficience visuelle

Page 3



POUR LES PARENTS

Que le monde se révèle aux enfants

Page 7

COMBATTRE L'IGNORANCE

«Il faudrait mettre en place le concept d'accessibilité universelle»

Page 4

SITUATION

L'absence totale de vision ne représente qu'environ 7% des cas de déficience visuelle

Page 5

MAGNÉTHÈQUE ET AUDIOTHÈQUE

De l'écrit à l'oreille

Page 6

ACCESSIBILITÉ

«Plus nous sommes autonomes, plus nous pouvons contribuer à la société»

Page 8

PLEIN EMPLOI !

Emploi-Québec offre aux entreprises des contrats d'intégration

Page 9

L'OPHTALMOLOGISTE UN MÉDECIN AVANT TOUT

Au Québec, comme ailleurs dans le monde industrialisé, trois maladies sont responsables de la majorité des cas de cécité : la dégénérescence maculaire, la rétinopathie diabétique et le glaucome.

Au Québec, un seul professionnel de la santé traite de façon médicale et/ou chirurgicale toutes les maladies oculaires, et en particulier les plus graves : le médecin ophtalmologiste.

Le médecin ophtalmologiste, un médecin dont le seul but est de soigner vos yeux.

- Soins préventifs
- Diagnostic des maladies oculaires
- Traitements médicaux et chirurgicaux de toutes les maladies de l'oeil et de ses annexes

www.amoq.org
514 350-5124



ASSOCIATION DES MÉDECINS OPHTALMOLOGISTES
DU QUÉBEC

DÉFICIENCE VISUELLE

Institut Nazareth-et-Louis-Braille

Un établissement spécialisé dans la réadaptation en déficience visuelle

« On rejoindrait à peine le quart des usagers qui seraient admissibles à nos services »

L'Institut Nazareth-et-Louis-Braille (INLB) dispose d'une panoplie de services haut de gamme pour traiter les déficiences visuelles plus ou moins profondes. Une bonne partie de la population vieillissante aux prises avec des troubles de la vue est invitée à se tourner vers les spécialistes de cet établissement pour vivre des jours meilleurs.

RÉGINALD HARVEY

Ce centre de réadaptation spécialisé et surspécialisé qu'est l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille dessert, dans une proportion d'environ 15 %, une catégorie de personnes qui sont considérées comme des « fonctionnellement aveugles ». Directeur des services professionnels et de réadaptation de l'Institut, Pierre Rondeau décrit ces gens: « Ça ne veut pas dire que ceux-ci sont complètement privés de vision ou sont aveugles. Comme moyen de communication, pour la lecture et l'écriture, ils utilisent le braille, et, pour les déplacements, ils se servent de la canne ou du chien-guide. Ils emploient donc des moyens propres aux personnes aveugles, parce que la vision résiduelle qu'ils possèdent n'est pas suffisante pour recourir à l'imprimé traditionnel ou à des choses du même genre. » Les personnes souffrant d'une cécité complète des deux yeux font partie de ce groupe.

Il en découle une certaine forme d'autonomie: « Cela dit, ils ont ce qu'on appelle un résidu visuel fort utile pour repérer les sources de lumière, les entrées ou les sorties. Toute parcelle de vision est fort importante pour le repérage de ces sources et des ombres dans les déplacements. » Il dépend les autres 85 % de la clientèle de l'INLB qui sont des « fonctionnellement voyants »: « Ce sont des personnes qui ont des incapacités significatives, qui ont besoin d'intervention et d'aide, mais qui sont en mesure d'utiliser comme tout le monde les moyens de communication comme l'imprimé: pour leur faciliter la tâche, on recourt à des verres adaptés pour agrandir les lettres ou accentuer les contrastes. Dans certaines cir-

constances, celles-ci peuvent aussi avoir besoin de soutien aux déplacements. »

Au cours des dix dernières années, le vieillissement de la population a produit un impact majeur sur la clientèle de l'Institut

Au cours des dix dernières années, le vieillissement de la population a produit un impact majeur sur la clientèle de l'Institut: « Il existe un phénomène lié à l'évolution démographique qui est celui des pathologies visuelles qui touchent spécifiquement les aînés; on parle par exemple de la dégénérescence maculaire liée à l'âge, et le taux de ces maladies-là augmente avec le vieillissement. Comme il y a une croissance significative de la population aînée, pour nous, le gros changement, c'est une augmentation très marquée de ce type de clientèle. » Environ 65 % des bénéficiaires font partie de la tranche d'âge des 65 ans ou plus.

Les portes d'entrée

Les centres de santé et de services sociaux (CSSS), situés en première ligne du réseau de la santé, dirigent tout au plus cinq à dix pour cent des cas de déficience visuelle vers l'Institut. Pour corriger la situation, un projet a été mis sur pied, comme Pierre Rondeau le rapporte: « On a un gros programme en Montérégie et à Montréal pour former des cliniciens de première ligne, pour les outiller en vue de dépister les personnes atteintes d'une déficience visuelle, plus particulièrement les aînés. » Il fait appel à une statistique révélatrice: « On évalue qu'on rejoindrait à peine le quart des usagers qui seraient admissibles à nos services. »

Pour le reste, ce sont les professionnels qui posent d'abord le diagnostic, comme le signale le directeur: « On travaille pour faire en sorte que ce pourcentage augmente, mais ce sont les ophtalmologistes en centre hospitalier ou en clinique privée qui nous envoient principalement



La hall d'entrée de l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille, à Longueuil

SOURCE INLB

des formulaires de référence. À ce moment, on prend le relais et on voit à entamer des démarches; lorsqu'ils constatent que la vision est suffisamment dégradée et que les personnes ont besoin de services de réadaptation, ils les dirigent vers nous. »

De plus, il arrive également que les proches des victimes de déficience communiquent avec les spécialistes de l'établissement pour prendre des renseignements et amorcer le processus d'intervention: « On leur demande cependant d'avoir accès à un rapport en provenance d'un professionnel de la santé en vision; il faut tout de même avoir une idée du diagnostic et de la gravité de la déficience. »

La nature des interventions

L'Institut se situe en deuxième ligne du réseau et se présente comme un centre de réadaptation spécialisé et surspécialisé. Pierre Rondeau se

penche sur la spécialisation: « Ce sont des services qui font appel à une expertise, à des professionnels qui ont développé une

« Derrière tout cela, il y a toujours les besoins d'ordre psychosocial dont il faut tenir compte; il est question ici des réactions dépressives, de l'isolement et de l'incompréhension des autres »

formation spécifique pour intervenir soit en orientation-mobilité, soit en activité de la vie quotidienne, soit en communication écrite ou en informatique; un intervenant en CLSC ou en centre hospitalier n'est pas en mesure d'apporter un tel soutien. » Il décrit la surspécialisation: « Ces services-là font appel à une expertise particulière. Je donne un exemple: certains usagers, qui ont une déficience visuelle totale et qui utilisent un système informatique relativement complexe,

ne peuvent obtenir en région un soutien adéquat exigeant un haut niveau de compétence, si on considère que la technologie

évolue rapidement et que cette clientèle est plutôt rare. C'est à nos centres comme le nôtre, qui sont très rares au Québec, sont désignés pour offrir de tels services aux régions avoisinantes; on parle notamment de communications informatiques en braille ou en synthèse vocale et de chiens-guides. »

Les usagers profitent de l'ensemble de ces services pour combler des besoins qu'il identifie: « Celui que l'on retrouve le plus fréquemment, c'est la communication écrite; l'accès à l'information par la lecture et l'écriture, c'est majeur. Il y a aussi les déplacements et les activités de nature sociale, comme la recon-

naissance des gens, de même que tout le spectre des activités sociales, comme le loisir et tout le reste. » Il ajoute un volet complémentaire majeur: « Derrière tout cela, il y a toujours, bien sûr, les besoins d'ordre psychosocial dont il faut tenir compte; il est question ici des réactions dépressives, de l'isolement et de l'incompréhension des autres. »

Il ouvre le coffre à outils dont l'Institut se sert pour répondre à toutes ces attentes: « On a des examens de la vue beaucoup plus poussés qui sont exécutés par des optométristes formés en basse vision et utilisant des méthodes particulières. On dispose de spécialistes en communication informatique. Il y a tout l'aspect des activités de la vie quotidienne ou domestique dont on se charge également et on s'occupe de tout ce qui touche aux déplacements. On enseigne de plus le braille. »

Collaborateur du Devoir



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Bibliothèque et Archives nationales du Québec adapte ses ressources et aménage ses édifices pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Elle offre notamment aux personnes ayant une déficience visuelle le Service québécois du livre adapté (SQLA).

Un accès facile aux collections et services

- des milliers de documents sonores, audionumériques, en braille et en gros caractères
- plusieurs ressources électroniques
- livraison de documents par la poste
- accompagnement et aide à l'utilisation des équipements

À la Grande Bibliothèque, des espaces et des équipements bien pensés

- des logiciels de grossissement de caractères et de synthèse vocale
- une plage tactile braille, une télévisionneuse, une imprimante braille, des numériseurs
- des ascenseurs avec commandes en braille et signal sonore
- des lieux conçus pour le déplacement en fauteuil roulant

AU SERVICE DE TOUS LES QUÉBÉCOIS BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

- une Grande Bibliothèque
- une magnifique collection patrimoniale accessible à tous
- neuf centres d'archives au Québec, tous ouverts au public
- un Centre de conservation, gardien des trésors patrimoniaux
- de vastes ressources virtuelles accessibles au www.banq.qc.ca
- une programmation culturelle riche et diversifiée

MONTRÉAL QUÉBEC GATINEAU RIMOUSKI ROUYN-NORANDA
SAGUENAY SEPT-ÎLES SHERBROOKE TROIS-RIVIÈRES

WWW.BANQ.QC.CA
514 873-1100 OU 1 800 363-9028

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

DÉFICIENCE VISUELLE

Faciliter la vie aux handicapés visuels

Combattre l'ignorance

« Il faudrait mettre en place le concept d'accessibilité universelle »

Il n'est pas toujours facile, pour les aveugles et les personnes atteintes d'une déficience visuelle, de fonctionner à leur guise dans un monde essentiellement conçu pour les voyants. Quels gestes peut-on faire, collectivement et individuellement, afin de s'assurer que les activités quotidiennes leur soient davantage accessibles?

PIERRE VALLÉE

« On ne veut pas de privilèges, mais tout simplement les mêmes droits que l'ensemble des citoyens, explique Serge Poulin, porte-parole du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM). On veut être en mesure de participer à toutes les activités de la vie, que ce soit les études, le travail ou les loisirs. Pour y arriver, il faudrait mettre en place le concept d'accessibilité universelle. Tout devrait être conçu de façon à ce que tous les citoyens, y compris les aveugles, puissent s'en servir. C'est alors que les aveugles et les amblyopes pourront pleinement exercer leur vie citoyenne. » Selon Serge Poulin, cette accessibilité universelle comprend quatre axes principaux.

Bâtiment et environnement

Le premier axe est celui du bâtiment et de l'environnement. « C'est l'axe avec lequel les gens se sont le plus familiarisés, parce qu'il s'est fait beaucoup d'aménagements pour rendre les bâtiments plus accessibles aux personnes ayant des déficiences physiques. Par contre, plusieurs gestes pourraient être faits afin de faciliter la vie des personnes ayant une déficience visuelle. Par exemple, un meilleur éclairage des lieux, une signalisation plus précise et surtout plus grosse, une organisation spatiale permettant une meilleure circulation. »

René Binet, directeur général du Regroupement pour les personnes handicapées visuelles (RPHV) pour les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, abonde dans le même sens. « L'absence de réception dans un édifice public est un pro-

blème pour les aveugles. » Il tient aussi à mettre en évidence certaines pratiques, anodines à première vue, mais qui causent aussi des problèmes. « De plus en plus, on place des présentoirs de produits dans les allées des pharmacies et des magasins d'alimentation qui sont, pour les aveugles, de nouveaux obstacles. Il faudrait que les allées soient toujours libres. »

Communications et technologies

L'accès aux communications et aux technologies est aussi une priorité. « Je considère que l'accès aux communications aujourd'hui est un droit de citoyen. Prenons, par exemple, le courrier qu'on reçoit à la maison. Pour un aveugle, c'est un problème, parce qu'il doit demander à quelqu'un d'autre de le lire pour lui. Pourquoi ne serait-il pas possible de recevoir ces documents, particulièrement ceux provenant du gouvernement ou d'une municipalité, dans des formats alternatifs, comme en gros caractères, en braille ou en format audio? Cela pourrait se faire selon la demande. »

Et René Binet de rajouter: « Il faut aussi avoir accès aux différents appareils technologiques sur le marché. Les téléphones cellulaires, avec des touches de plus en plus petites ou des menus de plus en plus complexes, sont devenus difficiles à faire fonctionner pour un déficient visuel. Aujourd'hui, même certaines cuisinières sont un problème. Je pense à celle où les ronds de poêle sont dessinés sur une plaque, ce qui ne permet pas de repères tactiles. »

Idem pour Internet. « Seulement environ 5 % des sites Internet sont accessibles aux déficients visuels, explique Serge Poulin. Il faudrait adapter les sites Inter-

net de façon à ce que nous puissions utiliser nos logiciels de synthèse vocale ou de transcription en braille. »

Programmes et services

Toujours selon Serge Poulin, les programmes et les services adaptés aux besoins des personnes handicapées visuelles constituent le troisième axe de cette accessibilité universelle. « Je pense ici à l'accompagnement des personnes handicapées visuelles et au fait qu'elles ne devraient pas subir de préjudice parce qu'elles sont accompagnées. Il y a aussi le transport en commun qui pourrait être mieux adapté. Plusieurs aveugles refusent de prendre le métro parce qu'ils arrivent mal à distinguer là où s'arrête le quai et ils ont peur de tomber. »

Il y a évidemment aussi toute la question de l'accès à l'emploi. Si Serge Poulin et René Binet, tous deux aveugles, ont un emploi, René Binet fait remarquer que « nous travaillons tous les deux pour des organismes de défense des droits des handicapés visuels ». Pourraient-ils trouver un emploi ailleurs? « Peu de personnes handicapées visuelles ont un emploi. Il est vrai qu'une personne handicapée visuelle n'a pas la même productivité qu'un employé voyant, et il faut en tenir compte. C'est d'ailleurs pour cela qu'il existe à Emploi-Québec un programme qui vise à compenser un employeur pour la perte de productivité d'un employé handicapé visuellement. »

Préjugés et attitudes

Les préjugés et les attitudes qu'ont les personnes voyantes envers les personnes handicapées visuelles forment le dernier axe de ce plan. « Je n'aime pas utiliser le mot "préjugé", tient à préciser Serge Poulin, car, au fond, il s'agit bien plus d'ignorance que de préjugés. Les gens ne savent pas comment se comporter ni quoi faire lorsqu'ils se retrouvent dans une situation où il y a une personne handicapée visuelle. »

Le cas classique est celui d'une personne aveugle qui attend à une intersection. « Ce qu'il ne faut surtout pas faire, poursuit-il, c'est la prendre par le



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Plusieurs gestes pourraient être faits afin de faciliter la vie des personnes ayant une déficience visuelle. Par exemple, un meilleur éclairage des lieux, une signalisation plus précise et surtout plus grosse, une organisation spatiale permettant une meilleure circulation.

Pour rendre acceptable...
l'inacceptable.

Trekker Breeze

Le GPS parlant pour personnes aveugles

HumanWare présente le GPS parlant pour personnes aveugles d'une grande simplicité et à prix abordable. Il annonce verbalement le nom des rues, les intersections, les points d'intérêts au fur et à mesure que vous marchez. Plus besoin d'arrêter des passants pour savoir où vous êtes, en appuyant sur un bouton, le Breeze vous localise illico.

Imaginez aller faire vos emplettes librement sans toujours dépendre d'autres personnes, sans avoir à compter vos pas ou vous soucier de votre chemin...

Pour en savoir plus, communiquez avec nous :
1 888 723-7273

Humanware
www.humanware.com

bras pour la faire traverser. D'une part, vous risquez de lui faire peur, et ensuite vous ne savez même pas si elle veut traverser. Ce qu'il faut plutôt faire, c'est lui demander si elle a besoin d'aide et ensuite comment vous pouvez l'aider. Et ne vous offusquez pas si elle dit non. Il se peut qu'elle n'ait tout simplement pas besoin d'aide. »

Plusieurs obstacles qui gênent la vie quotidienne des aveugles et amblyopes pourraient être levés, selon Serge Poulin, si on « faisait appel aux aveugles et déficients visuels avant la conception d'un projet. Par exemple, en urbanisme, on construit souvent des

ronds-points qui sont de véritables cauchemars pour les personnes aveugles. »

De plus, soutient-il, l'effort citoyen ne devrait pas se limiter à écouter et à prendre en compte les griefs des personnes handicapées visuelles. « On ne veut pas uniquement dresser une liste d'épicerie, tout le monde peut faire ça, on veut plutôt contribuer et faire partie de la solution. Par exemple, lorsqu'un problème survient et qu'on souhaite le corriger, pourquoi ne pas demander à une personne handicapée visuelle de dire quelle solution elle propose? »

Collaborateur du Devoir

SOCIÉTÉ DÉFICIENCE VISUELLE

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable: NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

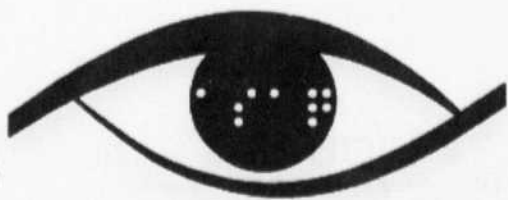


FONDATION
PalliAmi
www.palliami.org

Fondation PalliAmi

C.P. 531, succursale C
Montréal (Québec) H2L 4K4
Téléphone (514) 890-8000,
poste 27434
Télécopieur (514) 412-7523

Association
Sportive
des Aveugles
du Québec inc.



D'autres sens en jeu!

SPORT D'ÉQUIPE
GOALBALL

SPORTS INDIVIDUELS

ATHLÉTISME, JUDO, NATATION,
RANDONNÉE PÉDESTRE, SKI DE FOND,
SKI ALPIN, VÉLO-TANDEM, ETC.

Reconnu par le MELS

www.sportsaveugles.qc.ca (514) 252-3178

DÉFICIENCE VISUELLE

Visions diverses

« Plus on avance en âge, plus la prévalence est importante »

L'absence totale de vision ne représente qu'environ 7 % des cas de déficience visuelle

Les déficiences visuelles recouvrent différentes réalités. Parfois, la personne atteinte n'arrive pas à s'orienter, mais elle est capable de lire, alors que l'inverse se produit dans d'autres cas. Une minorité de gens sont quant à eux complètement privés de vision.

BRIGITTE SAINT-PIERRE

Au Québec, on considère qu'une personne a une déficience visuelle si, même avec des lunettes, elle ne perçoit pas à 6 mètres un détail qu'une personne voyante perçoit à 21 mètres ou si elle a un champ de vision inférieur à 60 degrés. Une personne qui a besoin d'un système optique spécial ou de lunettes avec une addition supérieure à 4 dioptries pour avoir une acuité visuelle approchant 6/21 entre aussi dans la catégorie des personnes handicapées visuelles.

L'absence totale de vision ne représente qu'environ 7 % des cas de déficience visuelle. Dans les autres cas, un résidu visuel plus ou moins prononcé subsiste. Les personnes ayant une faible vision peuvent dans certaines conditions utiliser leur vue. Les gens atteints de cécité ont pour leur part recours à leurs autres sens, par exemple l'ouïe ou le toucher.

Avec l'âge

Selon une étude états-unienne basée sur des examens de populations, quelque 2,7 % des adultes âgés de 40 ans ou plus

ont une déficience visuelle. Chez les personnes de 80 ans ou plus, cette proportion atteint 23,7 %. « Plus on avance en âge, plus la prévalence est importante », indique le directeur de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal, le D^r Jacques Gresset, qui croit que les données doivent être sensiblement les mêmes de ce côté-ci de la frontière. On pourrait ainsi estimer à près de 107 500 le nombre des Québécois âgés de 40 ans ou plus qui ont une déficience visuelle.

Statistique Canada mène une enquête sur la participation et les limitations d'activités. Pour l'organisme statistique canadien, une personne a une incapacité visuelle si elle a de la difficulté à lire les caractères ordinaires d'un journal ou à voir clairement le visage d'une personne éloignée de quatre mètres. Selon cette enquête, il y avait en 2006 140 480 personnes ayant une incapacité visuelle au Québec. De ce nombre, 3830 avaient moins de 15 ans, 17 770 avaient de 15 à 44 ans, 46 730, de 45 à 64 ans, 21 290, de 65 à 74 ans, et 50 870 avaient 75 ans ou plus. Le D^r Gresset pense toutefois que le fait de poser des questions aux gens plutôt que d'examiner

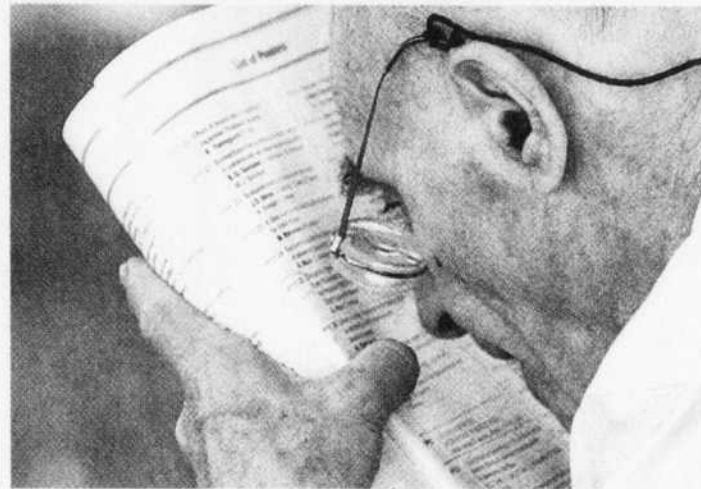
leur vue peut entraîner une certaine surestimation de la prévalence des déficiences visuelles. Certaines personnes pourraient par exemple avoir tendance à répondre aux questions en pensant à la façon dont elles voient sans lunettes plutôt qu'à leur vue une fois corrigée.

Dégénérescence maculaire et glaucome

Dans les pays industrialisés, les principales causes de déficience visuelle sont la dégénérescence maculaire, le glaucome et la rétinopathie diabétique. Il existe une forme hémorragique et une forme sèche de dégénérescence maculaire. La forme hémorragique peut entraîner une très forte baisse d'acuité visuelle. « Par contre, depuis quelques années, on commence à avoir des traitements, qui sont excellents », dit le professeur Jacques Gresset. Si les patients ne sont pas traités, il s'agit des cas de dégénérescence maculaire les plus graves.

Pour la forme sèche de dégénérescence maculaire liée à l'âge, il n'existe pas de traitement sur le marché à l'heure actuelle. « C'est, pour la personne âgée, la principale cause de baisse de vision », indique le directeur de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal. Certains traitements éventuels en sont au stade de l'expérimentation.

La dégénérescence maculaire affecte la vision centrale, celle qui est nécessaire par



CHEZ LES PERSONNES DE 80 ANS OU PLUS, LA PROPORTION DES PERSONNES AFFECTÉES PAR UNE DÉFICIENCE VISUELLE ATTEINT 23,7 %.

exemple pour lire et reconnaître les traits du visage des gens. En général, les personnes atteintes de dégénérescence maculaire conservent toutefois leur vision périphérique et peuvent se déplacer seules.

Une autre cause de déficience visuelle est le glaucome, qui diminue la vision périphérique. Le champ de vision est alors réduit. Une personne atteinte aura par exemple l'impression de regarder dans un tunnel, ne voyant que ce qui est devant elle. Elle pourra avoir de la difficulté à s'orienter et à se déplacer, mais être encore capable de lire et de reconnaître les gens. Le glaucome est souvent asymptomatique. « Mais il y a des traitements actuels qui soignent ou qui ralentissent l'évolu-

tion de la maladie, donc plus c'est découvert tôt, plus c'est traité tôt et mieux c'est », souligne le D^r Gresset.

Rétinopathie diabétique

La rétinopathie diabétique est aussi une cause de déficience visuelle. Elle peut entraîner une baisse, voire une perte totale, de la vision. « Si le diabète est découvert à temps et que les traitements de la rétinopathie diabétique sont faits à temps, ça freine considérablement l'évolution vers la déficience visuelle. Il y a toutefois beaucoup de gens qui sont diabétiques et qui ne le savent pas. Beaucoup de personnes ne savent donc pas qu'elles sont exposées au risque de perdre la vision. Il faut encourager les dépistages », affirme le directeur de

l'École d'optométrie de l'Université de Montréal.

En l'absence de traitement, la rétinopathie diabétique peut entraîner une diminution de la sensibilité au contraste, c'est-à-dire de la capacité par exemple de voir du gris sur du gris ou du blanc sur du blanc. Une personne ayant ce problème pourra ainsi avoir de la difficulté à percevoir le bord du trottoir et à le distinguer de la chaussée.

Etant donné l'association importante entre l'obésité et le diabète ainsi que la quantité croissante de personnes en surpoids sur le globe, le nombre de cas de rétinopathie diabétique pourrait augmenter. « C'est l'un des grands défis des 20 prochaines années », affirme le D^r Gresset.

Il existe d'autres causes de handicap visuel, mais qui sont moins courantes. Une petite proportion d'enfants naissent par exemple avec une anomalie congénitale. Un accident aussi est susceptible de causer la cécité. Certaines maladies autres que la dégénérescence maculaire, le glaucome et la rétinopathie diabétique peuvent aussi être à l'origine d'une déficience visuelle, par exemple la rétinite pigmentaire, qui entraîne une perte de vision périphérique. Avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes atteintes d'une déficience visuelle est par ailleurs susceptible d'augmenter, indique le professeur Jacques Gresset.

Collaboratrice du Devoir

La réadaptation : UN INVESTISSEMENT RENTABLE DANS LE CAPITAL HUMAIN

Problème de vision? UNE SOLUTION : LES CENTRES DE RÉADAPTATION, UN SERVICE PUBLIC RÉPONDANT À VOS BESOINS!

Malgré son problème de vision, Florence reprend plaisir à voir les dessins de ses petits-enfants grâce au logiciel de grossissement des caractères que lui présente sa spécialiste en réadaptation. Elle la guide afin de lui permettre de poursuivre ses activités de bénévolat dans sa communauté. Des gestes qui lui tiennent à cœur.

ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



Renseignez-vous auprès de votre centre de réadaptation en déficience physique.

Pour le connaître, visitez le www.aerdpq.org



Centre régional de réadaptation La Ressource
SIÈGE SOCIAL
135, boul. Saint-Raymond
Gatineau (Québec) J8Y 6X7
Téléphone : 819 777-6261
Site Web : www.crr-la-ressource.qc.ca
POINTS DE SERVICES : Maniwaki, Saint-André-Avellin
Buckingham, Fort-Coulonge, Gatineau (2)

Le Bouclier



Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier
SIÈGE SOCIAL
144, rue Saint-Joseph
Joliette (Québec) J6E 5C4
Lanaudière : 450 581-3113 ou 1 888 880-8240, poste 201
Laurentides : 450 560-9898 ou 1 877 834-9898, poste 201
Site Web : www.bouclier.qc.ca



Mackay

Centre de réadaptation MAB-MACKAY Rehabilitation Centre
Centre de réadaptation MAB-Mackay
SIÈGE SOCIAL - SITE MAB
7000, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H4B 1R3
Téléphone : 514 489-8201
Site Web : www.mabmackay.ca
SITE MACKAY
3500, boulevard Décarie
Montréal (Québec) H4A 3J5
Téléphone : 514 482-0500
ATS : 514 482-0487
POINTS DE SERVICES : Montréal, Laval, Pointe-Claire



Institut Nazareth & Louis Braille

Institut Nazareth et Louis-Braille

SIÈGE SOCIAL
1111, rue Saint-Charles Ouest
Tour Ouest, 3^e étage
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Téléphone : 450 463-1710
Site Web : www.inlb.qc.ca
POINTS DE SERVICES : Châteauguay, Laval, Montréal



Institut de réadaptation en déficience physique de Québec

Institut universitaire

Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
SIÈGE SOCIAL

525, boul. Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 2S8
Téléphone : 418 529-9141
Site Web : www.irdpq.qc.ca
POINTS DE SERVICES : Baie-Saint-Paul, Donnacona, Québec (3)

DÉFICIENCE VISUELLE

Audiothèque

Une fenêtre ouverte sur le monde

Un service gratuit disponible pour l'ensemble de la population québécoise

On ne se trompe pas en affirmant que l'Audiothèque est un service essentiel pour toute personne ayant un handicap visuel. Découverte d'un instrument qui favorise l'intégration sociale sur une base quotidienne.

THIERRY HAROUN

L'Audiothèque, un organisme à but non lucratif, a pour mission depuis 25 ans de rendre l'information écrite accessible aux personnes handicapées ne pouvant accéder au monde de l'écrit. Grâce à ses différents services offerts par l'entremise du seul téléphone, cet organisme, basé à Québec, vise à sortir de l'isolement des centaines de personnes pour qui la lecture des journaux, des revues, des circulaires, des brochures du gouvernement ou de toute autre information écrite est difficile, voire impossible.

«Et, depuis le printemps dernier, nous offrons un numéro 800, ce qui nous permet d'offrir nos services à l'ensemble de la population québécoise. Auparavant, on desservait principalement les régions de Montréal et de Québec», annonce fièrement le directeur général de l'Audiothèque, Pierre Schram. Concrètement, le numéro gratuit dont il parle est le 1-877-393-0103. Pour les gens de Montréal, il faut faire le 514-393-0103, et pour les gens de Québec, il faut appeler au 418-627-8882. Notons également que les services sont disponibles tous les jours de l'année, et ce, 24 heures sur 24. Top service, quoi!

Qui plus est, tout est gratuit. Sauf que... «On demande cependant une contribution à ceux qui sont prêts à la faire. Tout cela demeure volontaire, bien sûr», note M. Schram. Maintenant, les plus récents chiffres démontrent que, pour l'année 2007-2008, l'Audiothèque comptait 460 usagers, dont 47,1 % à Québec et 41,3 % à Montréal. L'Audiothèque emploie cinq personnes à temps plein et une à temps partiel. Se joignent à cette équipe quelque 80 bénévoles qui ont offert plus de 4600 heures de leur temps pour la lecture et l'enregistrement des textes et d'autres informations.

Toujours en 2007-2008, on a recensé 45 764 utilisations de

services, dont 12 782 pour les périodiques (*Châtelaine*, *Québec Science*, *Guide Ressources*, 7 jours, etc.), 7547 pour l'audiojournal (contenant les principaux journaux de la province), 5812 pour les circulaires et 177 demandes d'aide à la lecture.

Une clientèle en hausse

Qu'en est-il de la clientèle desservie? «Je vous dirais, note M. Schram, que traditionnellement on desservait uniquement des personnes handicapées visuelles, mais avec le temps on s'est rendu compte qu'il y avait d'autres citoyens qui avaient des limitations visuelles et qui n'étaient pas reconnus dans nos réseaux.»

Nicoléa Tremblay, responsable du développement et de l'information, reprend la balle au bond. «En fait, j'ajouterais qu'on dessert toute personne qui a une difficulté ou une incapacité à la lecture. Donc, une personne qui a un problème de motricité ou encore qui a été victime d'un accident dont les conséquences l'empêchent de lire. Ce peut être aussi une personne qui est atteinte de sclérose en plaques ou de la maladie de Parkinson, donc qui n'arrive pas à tenir un livre. Vous voyez, ça touche des gens aux prises avec des problèmes sensorimoteurs.»

Si pour l'instant l'Audiothèque dessert quelques centaines de personnes, note Pierre Schram, un plan d'action est en marche pour atteindre une plus vaste clientèle. «Notre service est actuellement en croissance et en plein développement. On pourrait rejoindre un plus grand nombre de personnes si on tient compte des différentes pathologies et autres pertes visuelles. On sait que, en ce sens, la clientèle "reconnue" se compte en dizaines de milliers. On pourrait ainsi rejoindre environ 3000 personnes à terme», prévoit-il.

Services multiples

Les services offerts par l'Audiothèque sont multiples. Ils se



SOURCE CRIM
Les services offerts par l'Audiothèque sont multiples.

déploient par l'entremise de serveurs vocaux téléphoniques, et seuls les clients dûment inscrits auprès de l'organisme y ont accès. «Une fois que vous avez appelé, vous suivez les indications par l'entremise des menus. Par exemple, telle touche correspond à tel article, et ainsi de suite. Tout se fait par téléphone», précise M. Schram.

D'ailleurs, un nouveau service vient d'être mis à la disposition de la clientèle, poursuit de son côté Nicoléa Tremblay. Ce service, dit-elle, s'appelle «Aide ressource-vision». C'est-à-dire? «Il offre une gamme de services. Par exemple, il donne accès à des sujets qui touchent le domaine de la vision, à des articles qui portent sur des colloques ou qui font état de la situation des personnes handicapées visuelles. Ce peut être aussi des articles fouillés à caractère scientifique.»

Il y a également l'audiocourrier, dit-elle, qui permet à la clientèle «de faire part de ses préoccupations et de ses inquiétudes qui sont en lien avec la perte de la vision. Il y a de plus la section des trucs et astuces, qui offre aux gens différentes informations pour qu'ils puissent demeurer fonctionnels dans la société sur une base quotidienne.» Toutefois, Mme Tremblay tient à préciser «qu'on n'est pas là pour remplacer les programmes de réadaptation.»

Collaborateur du Devoir

Magnétothèque

La bibliothèque aux 10 000 livres sonores

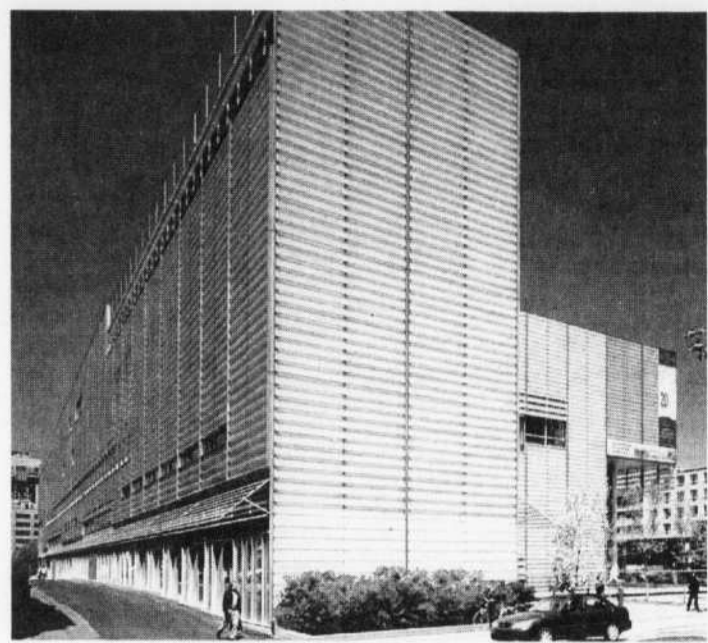
Une radio permet à plus de 450 000 auditeurs d'écouter la lecture d'articles de journaux et de revues

En cette période anticipée de vaches maigres, les organisations caritatives sentent bien la menace et craignent qu'on les place au rang des oubliettes... Néanmoins, bien qu'elles se sentent fragilisées, la demande n'en demeure pas moins importante. Certes, grâce au caractère unique de son concept, la Magnétothèque se verra peut-être épargnée d'une telle mise en garde.

VALÉRIE R. CARBONNEAU

CEuvrant auprès d'une clientèle atteinte de déficience visuelle, si on s'en tient à sa structure actuelle, la Magnétothèque est le seul centre de la sorte au Québec. Ainsi, tout comme son équivalent canadien, l'Institut national canadien des aveugles (INCA), elle a pour mission de permettre l'accès à l'imprimé sous forme sonore à tous ses membres. «Nous sommes le plus grand producteur de livres sonores adaptés dans toute la francophonie», mentionne Marjorie Théodore, directrice générale de la Magnétothèque. Depuis 1976, l'établissement enregistre plus de 700 livres par an, tout en veillant au respect des diverses normes d'acquisition établies préalablement par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Ce nombre s'ajoutant année après année à la collection de l'établissement, la Magnétothèque met à la disposition des utilisateurs près de 10 000 livres sonores adaptés, à même la Bibliothèque nationale.

«Quelque 80 % de l'information qu'on reçoit vient de la vue, par exemple par les panneaux d'affichage, la télévision ou bien les journaux et les revues, alors que seulement 20 % nous provient de l'audition... L'accès au savoir et à la culture, pour ces



SOURCE BANQ
C'est Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui héberge la collection de la Magnétothèque.

gens qui ne peuvent tirer profit autrement de l'imprimé, est une cause qui me tient vraiment à cœur. Personnellement, si je perdais l'usage de la vue, ce serait grave», admet la directrice générale. À la question de savoir si elle avait un témoignage à partager, Marjorie Théodore évoque Marie-Jeanne Bérubé, membre exceptionnelle et toujours active de la Magnétothèque. Cette dernière a perdu la vue à l'âge de vingt-cinq ans, ce qui ne l'a pas empêché de compléter un baccalauréat grâce à la Magnétothèque. Grande adepte de lecture dans ses loisirs, elle a également siégé au conseil d'administration à titre de présidente pendant quelques années.

Les fondements et l'évolution

Lorsqu'il était à la maîtrise à l'Université de Montréal, André Hamel a perdu la vue. Fervent lecteur, il ne pouvait donc plus se livrer à sa passion pour la littérature. Il a alors entendu parler de Recording for the Blind, un organisme états-unien où il s'est rendu pour en étudier la structure. Il est ensuite revenu au Québec pleinement inspiré pour fonder la Magnétothèque à l'image de cet organisme. Ainsi, au cours des premières années de son existence, soit de 1976 à 1985, la Magnétothèque s'est consacrée notamment aux étudiants handicapés de la vue, leur offrant ses services pour l'enregistrement de documents pédagogiques. «À l'époque, l'organisme était financé en grande partie par le ministère de l'Éducation du Québec», précise Marjorie Théodore.

Dès 1984, la Magnétothèque est reconnue par l'État québécois comme un organisme de services offerts aux personnes handicapées de la vue. En 1986, l'organisme connaît un changement de parcours. «Cet été-là, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, anciennement le ministère des Affaires culturelles, a demandé à la Magnétothèque d'enregistrer des livres de loisirs. Depuis, la Magnétothèque doit suivre la politique de développement des bibliothèques publiques.»

Par la suite, en collaboration avec l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille, en 2001, la Magnétothèque a mis au point le Service québécois du livre adapté (SQLA), où elle joue un rôle de diffuseur. En 2005, l'organisme a cédé ses activités de diffusion à BANQ et s'oriente

dorénavant comme un centre de production de livres sonores. «Avant 2005, l'usager qui voulait un livre appelait directement à la Magnétothèque, alors que, depuis 2005, il doit être abonné à BANQ, laquelle héberge la collection de la Magnétothèque», explique-t-elle.

Depuis, les services ont pris beaucoup d'ampleur. La Magnétothèque permet dorénavant l'enregistrement de livres et de documents sonores et on y vend également des livres sonores préenregistrés, en collaboration avec les Editions Stanke. Elle a même amorcé un projet de radio personnalisée! La radio de la Magnétothèque diffuse une programmation quotidienne variée au moyen du câble, d'Internet ou de la télévision numérique. «La radio fait la lecture intégrale d'articles de quotidiens francophones. Elle diffuse une programmation de six heures en boucle», ajoute Marjorie Théodore. Elle permet à plus de 450 000 auditeurs d'écouter des articles de journaux et de revues francophones, ainsi que des éditoriaux, et ce, à toute heure du jour!

En somme...

La Magnétothèque veille à la mise en place d'un service à la clientèle hautement qualifié pour rejoindre plus de 8000 usagers abonnés. Bien qu'elle lance elle-même ses campagnes de souscription, elle vit aujourd'hui en grande partie grâce à l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Elle regroupe plus de 400 bénévoles, lesquels sont invités à prêter main-forte à plusieurs niveaux, par exemple au cours des différentes activités de financement, des marathons de lecture, en plus de siéger au conseil d'administration, alors que deux sièges sont réservés aux membres non voyants.

Le site Internet a également été conçu de telle sorte que les visiteurs aux prises avec une déficience visuelle jouissent d'un outil virtuel accessible. «La Magnétothèque fait partie de l'Union francophone des aveugles et est très présente au sein de la francophonie», ajoute Marjorie Théodore. L'organisme prête également son expérience et son expertise et participe activement à des projets de développement durable au niveau international, notamment la mise sur pied d'une bibliothèque sonore en Algérie.

Collaboratrice du Devoir



COMMÉMORATION DU 20^E ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE MONSIEUR

CLAUDE BRUNET
1942-1988

FONDATEUR DU CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES (CPM) POUR L'HUMANISATION DES SOINS DE SANTÉ DEPUIS 35 ANS

POUR UN DON OU UN LEG TESTAMENTAIRE DÉDUCTIBLE D'IMPÔT AU CPM OU À LA FONDATION CLAUDE-BRUNET



CONSEIL POUR LA PROTECTION DES MALADES
800, RUE DE LA GAUCHÈTIÈRE OUEST,
BUREAU 6580
MONTREAL, QUÉBEC H5A 1K6

TÉL : SANS FRAIS
1 877 CPM AIDE - 514-861 5922
TÉLÉC : 514-861 5922
COURRIEL : INFO@CPM.QC.CA
WWW.CPM.QC.CA

NOM / NAME : _____
ADRESSE / ADDRESS : _____
VILLE / CITY : _____
PROVINCE : _____
CODE POSTAL / POSTAL CODE : _____

CHÈQUE / CHECK MANDAT / MONEY ORDER MASTER CARD VISA

MONTANT / AMOUNT : _____
NUMÉRO DE CARTE / CARD NUMBER : _____
NUMÉRO AU DOS / BACK NUMBER : _____
EXPIRATION : _____

SIGNATURE : _____



Nous ne pouvons pas vous voir mais nous pouvons vous toucher.

AIDEZ-NOUS À MIEUX VOIR DEMAIN!

Faites un don | Offrez votre temps | Organisez une activité-bénéfice
450 463-4610 • 1 800 361-7063 • fondation.inlb.qc.ca

Saviez-vous que...
d'ici moins de 20 ans, le nombre de personnes qui auront besoin de services d'adaptation et de réadaptation en déficience visuelle augmentera de 52 % ?

DÉFICIENCE VISUELLE

Pour les parents d'enfants handicapés visuels

Que le monde à eux aussi se révèle...

L'école Jacques-Ouellette est la seule école québécoise spécialisée en déficience visuelle

Selon certaines études, l'individu bâtit environ 83 % de sa perception du monde environnant grâce à la vision. Pour les handicapés visuels, privés totalement ou partiellement de la vue, l'apprentissage passe nécessairement par le raffinement des autres sens. En matière d'éducation, que ce soit à la maison ou à l'école, la cécité entraîne forcément des défis de taille...

ÉMILIE CORRIVEAU

Quel que soit le degré d'atteinte visuelle, les aveugles doivent apprendre à découvrir le monde grâce à leurs sens fonctionnels. Pour les enfants complètement aveugles, la cécité semble souvent plus facile à vivre que pour ceux ayant un résidu visuel, leur adaptation ayant tendance à se faire plus naturellement.

«Pour l'enfant complètement aveugle, ce sera généralement plus rapide, ses devoirs seront moins difficiles à faire. Par contre, il aura besoin de beaucoup plus d'encadrement. On devra lui fournir des explications verbales et lui faire toucher les choses pour lui faire comprendre les textures. Mais, généralement, il va développer ses autres sens d'une façon beaucoup plus importante que les autres enfants», affirme Rolland Savard, directeur de l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels (AQPEHV).

Nécessaire adaptation

Pour l'enfant ayant un résidu visuel, la situation est différente; l'adaptation est habituellement plus difficile, car tant que cet enfant peut voir certaines choses, il utilise de façon restreinte ses autres sens ou les outils à sa disposition. Pour l'entourage, cela implique bon nombre d'ajustements.

«Il faut penser à installer un éclairage intérieur approprié, des stores pour éviter l'éblouissement, des bandes contrastantes pour signaler des obstacles. Il faut privilégier l'utilisation des couleurs pour faire ressortir des objets, se procurer des jeux adaptés pour jouer avec les amis, etc.», précise M. Savard.

Pour les frères et sœurs d'enfants handicapés visuels, la période d'adaptation peut aussi être éprouvante. C'est ce que relate Brigitte Roy, intervenante en psychologie auprès d'enfants autistes et mère de trois enfants, dont deux sont atteints d'une déficience visuelle dégénérative.

«Au départ, pour ma fille aînée qui n'est pas aveugle, ce n'était vraiment pas facile. Elle n'était pas habituée au gardiennage, alors passer des semaines complètes chez ses grands-parents ou des amis quand nous étions à l'extérieur pour des rendez-vous à l'hôpital, ce n'était pas évident. Aujourd'hui, ça va beaucoup mieux. Elle prend sa place et, de notre côté, on fait très attention pour lui donner individuellement du temps de qualité.»

Sur les bancs d'école

Au Québec, il n'existe qu'une seule école spécialisée en déficience visuelle, l'école Jacques-Ouellette. Établie à Longueuil, elle accueille 80 élèves âgés de 4 à 21 ans. Par le biais de son service de soutien à l'intégration, elle suit aussi le cheminement de 244 élèves intégrés dans différentes écoles des commissions scolaires de l'Ouest du Québec.

«Nous appliquons le programme de l'école québécoise du ministère de l'Éducation. Les démarches pédagogiques sont adaptées aux besoins spécifiques de notre clientèle, tout en respectant l'ensemble des contenus dans toutes les disciplines. Nous respectons aussi le rythme d'apprentissage de chacun de nos élèves», souligne Rachel Leclair, directrice de l'établissement.

Sur le plan architectural, l'école Jacques-Ouellette est entièrement conçue pour répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle. Des murs en demi-cercle mènent les élèves vers les portes de leurs classes, des tuiles de couleurs différentes délimitent les espaces et, en guise de plan, on trouve sur un mur une immense maquette des lieux.

En matière d'équipement, l'école est aussi bien pourvue. Dans les classes, chaque élève dispose d'un ordinateur adapté à sa déficience visuelle, en plus du matériel pédagogique spécialisé. Une piscine et un gymnase, des locaux de développement sensoriel, des salles de musique et d'art ainsi qu'un laboratoire d'informatique permettent aux élèves de poursuivre leur cheminement scolaire dans les meilleures conditions. De plus, la bibliothèque scolaire offre de la littérature jeunesse en braille et en caractères agrandis aux élèves scolarisés dans l'établissement et à ceux qui y sont intégrés.

Vers l'autonomie

Mettre un manteau, enfiler des bottes ou lacer des souliers sont des gestes qu'on découvre normalement à un jeune âge. Rapidement, on apprend à les accomplir de façon autonome. Pour l'enfant atteint d'une déficience visuelle, ces gestes n'ont rien d'anodin. Afin de parvenir à les exécuter, il doit s'entraîner et recevoir des indications claires quant à la façon de le faire.

«Aujourd'hui, dans la vie, on est pressé, observe M. Savard. Pour aller plus vite, les gens entourant les enfants aveugles peuvent avoir tendance à faire les choses pour eux, pour gagner du temps.



Établie à Longueuil, l'école Jacques-Ouellette accueille 80 élèves âgés de 4 à 21 ans.

SOURCE ÉCOLE JACQUES-OUELLETTE

Beaucoup vont passer par-dessus une règle primordiale: un enfant handicapé visuel a besoin de temps! Il faut faire des gestes très tôt pour réduire la surprotection de l'enfant par ses proches, car c'est toute sa capacité d'acquiescer son autonomie qui est en jeu.»

Lorsque survient l'étape de dissociation d'avec les parents à l'adolescence, la traditionnelle crise est souvent bien éprouvante pour les enfants handicapés visuels. Ne pouvant prendre autant de distance de leurs proches que les autres adolescents, ces jeunes sont confrontés à de nombreuses frustrations.

À l'approche de cette période, Mme Roy éprouve une légère inquiétude: «Mon fils Benjamin adore les moteurs et les choses typiquement masculines. Déjà, il a commencé à se demander ce qu'il fera plus tard parce qu'il ne pourra pas conduire. C'est la même chose quand ses amis partent à vélo, il ne peut pas les suivre. Je sais très bien qu'à 10 ans il voudra être autonome et ne pas toujours avoir ses parents derrière lui! Je suis convaincue qu'il aura un deuil à vivre et que ça ne sera pas facile... Mais notre travail, ce sera de lui faire prendre conscience qu'il a d'autres forces et qu'il pourra faire une belle vie malgré son handicap.»

S'outiller

Pour réussir à relever les défis occasionnés par la cécité, les parents d'enfants handicapés visuels doivent s'outiller correctement. Au Québec, l'AQPEHV et l'école Jacques-Ouellette sont des références en la matière. Incon-

tournable ressource, l'AQPEHV offre différents services complétant les services publics et permet aux parents d'obtenir le soutien dont ils ont besoin. Pour sa part, l'école Jacques-Ouellette ouvre ses portes aux parents et aux intervenants scolaires

qui désirent en savoir davantage. «Rallier les rangs de l'AQPEHV, participer à des activités, s'informer ou se joindre à un groupe d'entraide, c'est s'outiller pour mieux affronter les situations aux différentes étapes du développement de l'enfant», souligne M. Savard.

Le partage des expériences contribue à renforcer les capacités parentales pour faire les bons gestes au bon moment...»

■ Pour plus d'information: www.aqpehv.qc.ca, ainsi que educ.csmv.qc.ca/jacques_ouellette

Collaboratrice du Devoir

Le vieillissement actif, c'est pour tout le monde!

Environ 50 % des personnes ayant une déficience visuelle ont plus de 60 ans. Cela ne devrait pas les empêcher de mener une vie active.

Nous pouvons éviter qu'elles se retrouvent isolées.

Soyons sensibles à leurs besoins!

Marguerite Blais

Marguerite Blais

Ministre responsable des Aînés

Famille et Aînés
Québec



L'Office des personnes handicapées du Québec tient à souligner le 200^e anniversaire de la naissance de M. Louis Braille, concepteur du système tactile d'écriture et de lecture portant son nom.

En créant le seul véritable outil d'alphabétisation des personnes aveugles, Louis Braille leur permet non seulement d'accéder aux mondes de l'éducation et de l'emploi, mais surtout de s'y intégrer avec dignité, sans doute l'une des retombées les plus fondamentales de son génie.

Sans frais : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
www.ophq.gouv.qc.ca

Office des personnes handicapées
Québec

DÉFICIENCE VISUELLE

QUÉBEC

Pour un monde... mieux adapté à tous

« Plus nous sommes autonomes, plus nous pouvons contribuer à la société »

Qui voit sans difficulté ne s'en rend pas compte, mais il devient de plus en plus difficile pour toute personne aveugle ou dotée d'une faible vision de vivre dans un monde dominé par les technologies numériques et les appareils à écran, où l'information circule de plus en plus via Internet.

CLAUDE LAFLEUR

Deux mille aveugles et amblyopes du Québec se sont regroupés pour sensibiliser les gouvernements, les entreprises, les concepteurs d'aménagement de lieux publics et d'édifices, ainsi que nous tous, en tant que citoyens, à la nécessité de créer un monde qui leur soit accessible. En fait, si les technologies modernes compliquent la vie des malvoyants, elles peuvent tout aussi bien la leur faciliter.

« Nous regroupons douze associations dont la mission est de faire la promotion des intérêts et des droits des handicapés visuels », indique Florence Pardo, directrice générale du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ). Elle s'empresse d'ajouter qu'en réalité le RAAQ défend les intérêts de 100 000 personnes plus ou moins affligées d'une mauvaise vision. « Et n'oublions pas que, avec le vieillissement de la population, le nombre des personnes atteintes de cécité va en augmentant, dit-elle, de sorte que ce que nous demandons sert à des gens qui ne sont pas reconnus comme handicapés visuels. Vous le voyez vous-même, tout devient de plus en plus petit, le contraste [sur les petits afficheurs] n'est pas toujours bon... C'est dire que les accommodements que nous demandons peuvent servir à un grand nombre de personnes. »

Contribuer à la société

Soulignant que 85 % de l'information qui circule de nos jours est transmise visuellement, Florence Pardo indique que les personnes handicapées visuelles ont par conséquent de grandes difficultés à s'intégrer au marché du travail et à y demeurer. « L'une des problématiques que nous vivons, c'est que le taux de chô-

mage est plus élevé chez les handicapés visuels que dans la population en général. Mais c'est une situation qui tend à s'améliorer au fil des ans, bien qu'il y ait encore des obstacles à l'emploi. Il s'agit d'obstacles reliés à notre environnement, aux services offerts, aux structures en place et aux programmes existants. Cependant, avec la science de la réadaptation et les aides techniques, il est tout à fait possible pour une personne souffrant de cécité de participer pleinement à la société. »

C'est ainsi que divers appareils, notamment les téléphones cellulaires et les électroménagers, pourraient être adaptés afin que leurs menus soient accessibles vocalement. De même, des logiciels spécialisés servent à la lecture de l'écran d'ordinateur et permettent ainsi de naviguer sur Internet (à condition que les sites Web soient adaptés à cette fin). Il est aussi relativement facile de concevoir l'environnement urbain pour faciliter les déplacements des personnes aveugles, par exemple, en installant des feux sonores aux intersections, en faisant en sorte que les ascenseurs annoncent les étages, etc. « C'est important, insiste Mme Pardo, car tout cela peut rendre autonome une personne handicapée visuelle et lui permettre de jouer un rôle actif dans la société. C'est bon pour elle, c'est bon pour tout le monde! »

Cercles vicieux

Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec poursuit donc une mission de sensibilisation auprès de tout le monde. « Nous cherchons à améliorer leurs conditions de vie, de participation sociale et d'accès à tous les services. »

Elle rappelle notamment que, de temps à autre, les médias présentent des technologies et des appareils nouveaux ayant été conçus pour aider les personnes aveugles. Toutefois, dans bien des cas, ces technologies et ces appareils coûtent très cher, de sorte qu'ils sont souvent hors de prix pour un individu (surtout s'il est sans travail). Le RAAQ réclame donc auprès des gouvernements une aide financière adéquate.

Des programmes de prêts et d'attributions à long terme de matériel spécialisé existent,



BORIS MALARD REUTERS

Un guichet automatique spécialement adapté pour les déficients visuels a été mis à l'essai en France en 2005.

mais ils sont souvent sous-financés ou victimes de lenteur bureaucratique. « Même obtenir une simple canne blanche peut prendre deux ans! », lance Florence Pardo. Elle relate aussi que si un handicapé visuel n'est ni aux études ni en emploi, il peut ne pas être admissible à certains types d'aide. « Des appareils et de l'aide existent, mais il n'y a pas assez de fonds alloués pour desservir tous ceux et celles qui en profiteraient. »

Nouvelles technologies obligent!

Les lenteurs administratives ne permettent pas non plus de suivre l'évolution rapide des technologies. « Par exemple, les logiciels deviennent vite désuets, de sorte que les handicapés qui ne sont pas en emploi ou aux études n'ont pas le droit, selon les programmes actuels, de bénéficier des mises à jour de logiciels. « Mais on l'attend depuis 2002, dit-elle. C'est un sujet pour lequel nous faisons beaucoup de représentations, puisque ce nouveau programme est fort important pour nous. »

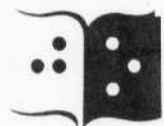
Mme Pardo note toutefois qu'un nouveau programme d'aide est en préparation afin de rendre entre autres accessible les mises à jour de logiciels. « Mais on l'attend depuis 2002, dit-elle. C'est un sujet pour lequel nous faisons beaucoup de représentations, puisque ce nouveau programme est fort important pour nous. »

Il y a aussi des bibliothèques spécialisées pour personnes handicapées visuelles qui jouent un rôle important dans notre monde de l'information. « Nous cherchons beaucoup à promouvoir l'usage du braille, poursuit Florence Pardo. Nous demandons donc les ressources nécessaires pour faciliter l'apprentissage du braille, particulièrement pour les jeunes qui en ont besoin, de même que la disponibilité du plus grand nombre de textes possible. L'accès au braille et son utilisation, c'est quelque chose auquel notre regroupement tient vraiment beaucoup », insiste-t-elle.

Le RAAQ cherche aussi à sensibiliser en informant les entreprises et les concepteurs d'appareils et d'équipements, ainsi que les décideurs, sur la façon dont ils pourraient concevoir ou adapter leurs produits, à l'aide de technologies existantes, aux besoins des handicapés visuels.

« Tout ce que nous demandons pourrait vous sembler être une longue liste d'épicerie, laisse filer Mme Pardo, mais ce que vous devez comprendre, c'est que plus nous sommes autonomes, plus nous pouvons contribuer à la société. Et tout le monde y gagne! »

Collaborateur du Devoir



École
Jacques-Ouellette

Guider vers la réussite



L'école Jacques-Ouellette est le centre suprarégional de soutien et d'expertise de l'Ouest du Québec et la seule école québécoise spécialisée en déficience visuelle qui offre tous les parcours de formation du régulier et de l'adaptation scolaire. Chef de file en enseignement, en recherche et développement et en formation des intervenants scolaires travaillant auprès des élèves aveugles et malvoyants, elle offre un grand nombre de services spécialisés qui répondent aux besoins de ses 350 élèves âgés de 4 à 21 ans.



Saviez-vous que l'école Jacques-Ouellette abrite la seule bibliothèque scolaire offrant de la littérature jeunesse en braille et en gros caractères ?

Saviez-vous que vous pouvez aider l'école à adapter un plus grand nombre de romans et ainsi donner aux élèves aveugles et malvoyants un meilleur accès à la lecture ?

Contribuez à donner le goût de la lecture à nos élèves et à poursuivre l'œuvre de Louis Braille en participant à la 3e édition de notre événement-bénéfice intitulé :

À LA DÉCOUVERTE
DES VINS DE L'ESPAGNE

DÉGUSTATION DE VINS
LE JEUDI 21 MAI 2009

Vous pouvez vous procurer des billets pour la soirée ou faire un don à la Fondation de l'école Jacques-Ouellette pour enfants aveugles en communiquant avec :

Stéphanie Cloutier au 450-670-2951

1240, BOUL. NOBERT, LONGUEUIL (QUÉBEC) J4K 2P4

TÉL. 450-670-2951 TÉLEC. 450-670-5517 JACQUES_OUELLETTE@CSMV.QC.CA



ASSOCIATION
DES
OPTOMÉTRISTES
DU QUÉBEC

« L'Association des optométristes du Québec est heureuse de rendre hommage à ceux et celles qui œuvrent en déficience visuelle au Québec.

Plus de quarante (40) optométristes travaillent dans les 12 centres de réadaptation du Québec comme spécialistes de la vision et de la réadaptation des personnes handicapées visuelles. »

DÉFICIENCE VISUELLE

SEMO horizon-travail

Plein emploi!

Emploi-Québec offre aux entreprises des contrats d'intégration

Les personnes atteintes d'une déficience considèrent souvent qu'elles n'ont pratiquement aucun avenir professionnel et aucune possibilité d'autonomie financière. Ainsi, elles s'isolent, acquièrent peu d'habiletés sociales et deviennent encore plus négatives en ce qui a trait à leur avenir. C'est pour empêcher les personnes atteintes de limitations visuelles de tomber dans ce cercle vicieux que se bat quotidiennement l'organisme SEMO horizon-travail.

MARTINE LETARTE

«**N**ous essayons de mobiliser nos clients pour les amener à sortir de la passivité afin de devenir autonomes financièrement en s'intégrant au marché du travail. On cherche à briser leur isolement, à les amener à se bâtir un réseau social, à leur donner espoir, finalement», indique Luc Labbé, directeur général du SEMO horizon-travail.

Lorsque les intervenants de l'organisme accueillent une personne souffrant d'un handicap visuel qui cherche à s'intégrer au marché du travail, bien souvent, ils se rendent compte que cette personne devra surmonter plusieurs obstacles liés à l'emploi. Étonnamment, souvent, ces obstacles ne sont pas reliés à la déficience visuelle de la personne.

«C'est plutôt un manque de connaissances de base qui est fréquent. En informatique, par exemple, en langues aussi, et dans le domaine des habiletés sociales, remarque M. Labbé. Il faut bien comprendre que ces personnes sont tenues à l'écart du marché du travail et, souvent, elles ont aussi été laissées de côté dans le monde scolaire, ce qui a une grande influence sur leur degré d'employabilité.»

Enlever les œillères

Le grand défi du SEMO horizon-travail? «Faire comprendre à notre clientèle que son avenir professionnel n'est pas bloqué par sa déficience», indique M. Labbé, lui-même atteint d'une grande limitation visuelle.

Pour y arriver, l'organisme essaie de travailler avec ces personnes dès qu'elles atteignent l'âge de 16 ans, en collaboration notamment avec l'école Jacques-Ouellette, à Longueuil, qui accueille des élèves ayant une déficience visuelle, ainsi qu'avec la Commission scolaire de Montréal.

«Nous amenons les jeunes à découvrir leur potentiel et à prendre conscience des demandes du marché du travail. En fait, on leur fait comprendre que plus ils augmenteront leur niveau de compétence, moins leur handicap viendra nuire à leur capacité de se trouver un emploi intéressant. Aussi, nous les amenons à acquérir de l'expérience en occupant des emplois d'été ou encore en faisant du bénévolat», explique M. Labbé.

Pour un milieu de travail adapté

Le directeur général tient toutefois à préciser que le SEMO horizon-travail n'est pas une agence de placement. «Nous faisons l'arrimage entre les besoins du marché du travail et notre clientèle. Nous faisons beaucoup de sensibilisation, de démythification auprès des employeurs à propos de la déficience visuelle», explique-t-il.

L'organisme a aussi développé toute une expertise pour mettre en place, dans un milieu de travail, des conditions permettant à la personne ayant une déficience visuelle de demeurer en poste à long terme.

«Pour que le placement soit durable, l'employé doit pouvoir atteindre et maintenir une bonne productivité. Pour cela, l'environnement de travail doit être bien adapté», affirme M. Labbé.

Il est important de mentionner que la très grande majorité des personnes reconnues

comme aveugles ont tout de même un résidu visuel, ce qui, dans certaines conditions, leur permet de lire, d'écrire et de se déplacer.

«On peut par exemple leur fournir un outil de synthèse vocale, ou encore une télévision-neuse, que j'utilise moi-même. J'ai seulement 4 ou 5 % de vision dans un seul œil, et avec cet appareil j'arrive à lire et à écrire», témoigne M. Labbé. Évidemment, ces outils sont spacieux. Toutefois, ce ne sont pas les entreprises qui doivent en acquitter les coûts. En effet, les employeurs peuvent profiter du contrat d'intégration au marché du travail d'Emploi-Québec.

«**De plus en plus d'employeurs nous appellent pour voir s'il n'y aurait pas moyen pour eux d'embaucher des personnes ayant une déficience**»

«Ces subventions permettent à l'employeur de couvrir certaines dépenses liées à l'embauche d'une personne ayant une déficience visuelle, comme l'amélioration de l'accessibilité des lieux, l'adaptation du poste de travail ou même le salaire d'une personne de soutien», explique Luc Labbé.

Il semble que ce programme soit particulièrement populaire auprès des PME québécoises, qui d'ailleurs sont généralement assez sensibles à l'intégration socioprofessionnelle des personnes ayant une déficience visuelle, d'après le directeur général du SEMO horizon-travail.

«Il est évident qu'il y a encore des obstacles à surmonter, mais de plus en plus d'employeurs nous appellent pour voir s'il n'y aurait pas moyen pour eux d'embaucher des personnes ayant une déficience. C'est certain que la pénurie de main-d'œuvre que nous vivons actuellement y est pour quelque chose.»

Et quels sont les milieux de travail qui embauchent souvent des gens ayant une déficience visuelle? «C'est très varié, précise M. Labbé. Des centres d'appels aux emplois qui touchent à l'informatique, en passant par le travail de bureau et même les usines, avec des chaînes de montage qui nécessitent un travail répétitif.»

Des ressources mieux adaptées

Si le SEMO horizon-travail est fier du travail réalisé ces dernières années en matière d'intégration socioprofessionnelle des personnes ayant des limitations visuelles, il reste néanmoins beaucoup de travail à faire dans un domaine: la formation. Car, de plus en plus, l'organisme accueille une clientèle au profil éloigné des réalités actuelles du marché du travail. M. Labbé souhaiterait pouvoir offrir à ces personnes une formation rapide et adaptée, dans des domaines comme l'anglais et l'informatique.

«Ce n'est pas le cas actuellement, parce qu'Emploi-Québec, qui nous finance, considère que notre clientèle peut parfaire sa formation dans le système scolaire ordinaire. Or nous considérons que cela n'est pas adapté à nos clients, qui sont, pour la grande majorité, des décrocheurs scolaires et sociaux. Ils ne veulent pas se faire dire d'aller faire un parcours de trois ou quatre ans au secondaire ou au collégial. Nous devons les racrocher rapidement et, pour cela, elles ont besoin de solutions concrètes qui débouchent rapidement sur un emploi. Notre clientèle est fragile et nous devons en tenir compte.»

Collaboratrice du Devoir

Technologie

La Toile révélée aux non-voyants

Dans les années 1960, Jean-Marie D'Amour fréquentait une école primaire pour aveugles où on lui a appris l'écriture et la lecture en braille. On lui conseillait de se servir le moins possible de ses yeux, pour ne pas les «user». Aujourd'hui... il utilise un iPhone!

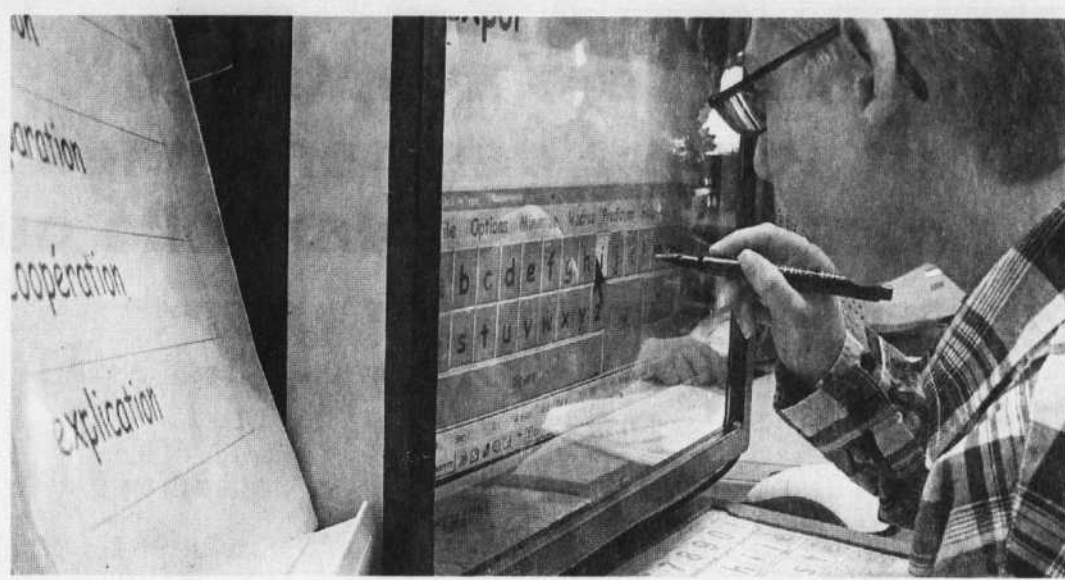
AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

«C'est étonnamment accessible et beaucoup plus facile à utiliser qu'un cellulaire ordinaire», dit Jean-Marie D'Amour en consultant un nouveau courriel sur son iconique bidule Mac. «Bien sûr, poursuit-il, j'ai le privilège de me trouver dans la tranche supérieure des déficiences visuelles.» En fait, Jean-Marie est né albinos. Ayant fréquenté des écoles pour aveugles, il a développé le sentiment que sa vision réduite était en fait un privilège. Alors qu'on lui interdit de «regarder avec ses yeux» dans son enfance, aujourd'hui, l'expert en accessibilité au Web à l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille surfe sur le Web à une vitesse à en rendre plusieurs pantois.

L'accessibilité à Internet n'est rien de moins qu'une petite révolution pour les handicapés visuels. Trois centres suprarégionaux offrent des formations et de l'aide à ceux qui désirent acquérir la capacité d'utiliser l'ordinateur et le Web: l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille et le Centre de réadaptation Mackay à Montréal, et l'Institut de réadaptation en déficience physique à Québec (IRDPPQ). Environ 10 % de leur clientèle est atteinte de cécité complète, mais la plupart y voit un peu, qu'ils souffrent de glaucome, de rétinopathie pigmentaire, de dégénérescence maculaire ou d'autres affections de l'œil qui touchent différemment la vision centrale ou périphérique.

«Des outils incroyables»

Selon Paul Barber, du Centre Mackay, les évolutions technologiques «sont des outils incroyables qui permettent de gagner son indépendance et de développer la capacité d'utiliser l'ordinateur comme tout le monde, de faire ses tâches bancaires, de lire ses courriels». Voyant, le spécialiste en réadaptation a eu ses



SOURCE ÉCOLE JACQUES OUELLETTE
Ce n'est pas tant pour faire comme tout le monde que les handicapés visuels gagnent à utiliser l'ordinateur et le Web, mais tout simplement parce que «ça change leur vie».

premiers contacts avec des aveugles lors de ses études supérieures aux États-Unis. «Des parents viennent nous consulter en se demandant carrément s'il y a un avenir pour leur enfant atteint d'un handicap visuel, raconte-t-il. Mais bien sûr, les bébés apprennent comme des éponges, il n'y a pas de problème pour eux, puisque c'est la seule façon d'apprendre qu'ils connaissent!» C'est ainsi que, dès l'âge de trois ans, ces enfants sont capables d'utiliser un ordinateur et Internet.

Travailler, magasiner, aller à l'école, faire son budget ou payer ses comptes: l'ordinateur et le Web sont omniprésents. Ce n'est pas tant pour faire comme tout le monde que les handicapés visuels gagnent à les utiliser, mais tout simplement parce que «ça change leur vie», selon Jean-Marie D'Amour. Lors de notre entrevue, son voisin de bureau, le communicateur Martin Juneau, le prouvait amplement. Les yeux à 10 cm de l'écran plat articulé par un bras, il travaillait sans peine grâce au grossissement permis par les logiciels d'accessibilité.

Le simple grossissement ne suffit pas, «ça devient frustrant», confie son collègue. Avec un grossissement de cinq fois, seul un vingt-cinquième de l'écran est visible, et, selon le formateur, plusieurs personnes doivent travailler avec un grossissement de huit fois. Première étape essentielle à leur faire franchir: apprendre la technique de dactylo, qui leur permet de garder les yeux près de l'écran et d'utiliser le clavier simultanément.

«Menu: accueil, contactez-nous, événements...»: l'ordinateur prend vie grâce à une voix qui traduit les sites Web pour leur utilisateur grâce à un logiciel de synthèse vocale, qui complète la loupe virtuelle. Jean-Marie D'Amour interroge Google. La voix énumère immédiatement les titres des résultats. «C'est clair, c'est sobre, et, grâce au niveau de titres reconnus par le logiciel, la voix ne lit pas tout le contenu de la page, mais que les grands titres», explique-t-il.

Par contre, il déplore que «ça devienne impossible de naviguer sur certains sites». Il cite en exemple des sites d'information qui peuvent contenir 350 titres par page. «Mais si je veux seulement la météo, je demande au logiciel de trouver cette entrée, et je l'ai tout de suite!», tempère-t-il.

Si grossissement et synthèse vocale ne suffisent pas, l'afficheur braille entre en scène. Le petit clavier de 40 caractères traduit les informations écrites sur les pages en écriture braille, que l'utilisateur lit à mesure du bout des doigts. «C'est tout de même fastidieux de l'utiliser et de trouver l'information qu'on cherche avec cet outil», convient Jean-Marie D'Amour, qui arrive à s'en passer grâce à sa relative bonne vision et aux autres outils installés sur son poste informatique.

Pour 10 000 \$

Il peut en coûter 10 000 \$ pour équiper une personne qui requiert le lecteur braille et 5000 \$ pour les autres, des coûts qui sont remboursés par la RAMQ et

qui «font la différence entre l'aide sociale et le travail», soutient Jean-Marie D'Amour. «Le Web, c'est encore plus important pour un handicapé visuel. Tout à coup, on peut magasiner sans sortir, faire ses transactions bancaires, lire le journal... Ça change notre vie.»

Est-ce que les employeurs sont ouverts à l'embauche des handicapés visuels, maintenant que les outils d'accessibilité informatique ont évolué et aplanissent les différences? Paul Barber, du Centre Mackay, estime que «la discrimination existe encore». Certaines personnes peuvent sombrer dans la dépression après avoir quitté un emploi où elles avaient de la difficulté à suivre le rythme imposé par l'utilisation omniprésente de l'ordinateur. «Elles viennent nous rencontrer et, après une formation, elles retrouvent un emploi: la différence est énorme.»

MM. Barber et D'Amour constatent tous deux qu'un trop grand nombre de déficients visuels ignorent encore qu'ils peuvent bénéficier de leur aide, croyant que les services sont réservés aux aveugles complets. «Encore, il y a beaucoup de sensibilisation et de travail à faire», concluent-ils. «Des fois, c'est l'enfer, même pour les voyants, de se retrouver sur le Web», rigole M. D'Amour. Aussi, il estime que les règles qu'il tente de faire adopter par les concepteurs, avec la co-opérative Accessibilité Web, concernent tout le monde. Contrastes adéquats, clarté, précision: chacun y voit plus clair.

Collaboratrice du Devoir

Une carrière dans le domaine de la réadaptation en déficience visuelle!



Formation universitaire unique d'un an qui vous prépare à intervenir auprès des personnes ayant une déficience visuelle.

Trois programmes

- **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) - 30 crédits**
 - Intervention en déficience visuelle - Réadaptation
 - Intervention en déficience visuelle - Orientation et mobilité
- **Certificat de résidence en optométrie - 39 crédits**
 - Réadaptation du handicap visuel

N.B.: Les programmes de DESS s'adressent aux détenteurs d'un baccalauréat ou équivalent, le certificat de résidence aux détenteurs d'un doctorat en optométrie (OD).

Date limite d'inscription pour le trimestre d'automne prochain: 31 mars 2009

Deux clips vidéos à visionner sur le site de l'École d'optométrie:



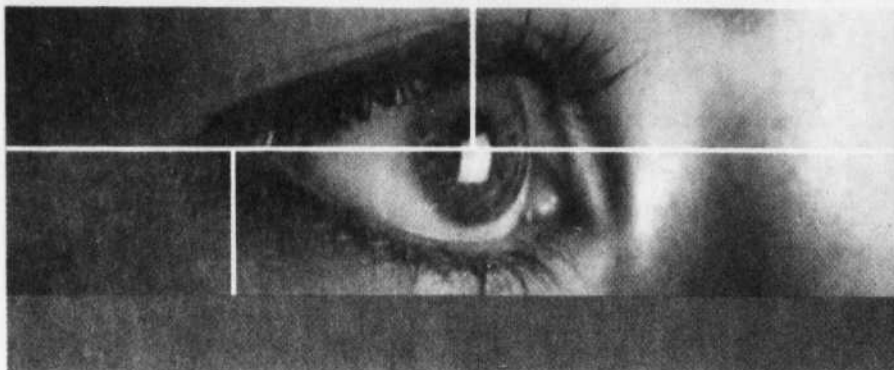
www.nouvelles.umontreal.ca/multimedia/forum-en-clips/profession-specialiste-orientation-et-mobilité.html



www.nouvelles.umontreal.ca/multimedia/forum-en-clips/la-readaptation-en-deficience-visuelle.html

Information:
Anne Jarry
École d'optométrie
Université de Montréal
514 343-7335
anne.jarry@umontreal.ca
www.opto.umontreal.ca

École d'optométrie
Université de Montréal



inlb

Institut Nazareth
& Louis-Braille

VOTRE référence en déficience visuelle

Centre de réadaptation au service des personnes ayant une perte de vision partielle ou totale

Des services adaptés :

- Évaluation de l'ensemble des besoins
- Examen de la vue spécialisé
- Orientation scolaire et professionnelle
- Prêt d'aides techniques et entraînement à leur utilisation
- Enseignement du braille
- Soutien psychosocial à la personne et à ses proches
- Adaptation du milieu de vie et de postes d'études ou de travail
- Développement d'habiletés visant l'autonomie dans :
 - l'utilisation d'outils informatiques adaptés
 - la participation à des activités sociales et de loisirs
 - la réalisation d'activités quotidiennes
 - les déplacements sécuritaires



SIÈGE SOCIAL

1111, rue St-Charles Ouest • Longueuil (Québec) • J4K 5G4
450 463-1710 • 1 800 361-7063

RÉGIONS DESSERVIES

Montréal • Montérégie • Laval

www.inlb.qc.ca

L'autonomie en main, continuons l'œuvre de Louis Braille

Braille dots pattern

Comm-une-vision

Du 1^{er} au 7 février 2009
www.canneblanche.qc.ca

Pour de plus amples renseignements consultez le site www.canneblanche.qc.ca
et les sites des membres du **Réseau Comm-une-vision**

AQDM
Association québécoise de la
dégénérescence maculaire

AQPEHV

Audiotheque
Téléphone : (514) 393-0103 ou
(418) 627-8882 ou 1-877-393-0103
www.audiotheque.com

Mackay
Centre de réadaptation MAB-MACKAY Rehabilitation Centre

inlb
Institut Nazareth
& Louis-Braille

**Conseil des aveugles
de Memphrémagog**
Téléphone : (819) 868-0091

**École
Jacques-Ouellette**
Guider vers la réussite

horizon travail
s.e.m.o.
service spécialisé de main-d'œuvre

inca
santé visuelle,
une vision pour l'avenir.

**Institut de réadaptation
en déficience physique
de Québec**
Institut universitaire

LA MAGNÉTHÈQUE
m
La voix de l'écrit
LaMagnettheque.qc.ca
514.282.1999 | 1.800.361.0635

RAAMM
(514)277- 4401
www.raamm.org

RAAQ

RPHV 03-12
Téléphone (418) 649-0333
www.rphv0312.org